

<b>Membres en exercice : 14</b>	L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire salle du conseil sous la présidence de Monsieur David SAUVAT, Maire.
<b>Présents : 10</b>	
<b>Votants : 14</b>	<b>Présents :</b> David SAUVAT, Grégory COSTE, Patrick BOURGUIGNON, Marinette LOURADOUR, Franck BURONFOSSE, Dominique GEIDT, Philippe PLANCHAT, Karine BRUGIERE, Anne-Charlotte VIRASSAMY, Jean-Pierre PELLISSIER
<b>Pour : 13</b>	
<b>Contre : 1</b>	
<b>Abstentions : 0</b>	<b>Représentés :</b> Lydia CLAMADIEU-PAPON par Marinette LOURADOUR, Pascale CHASSAGNE-MESURE par David SAUVAT, Fabienne PELISSIER par Patrick BOURGUIGNON, Fabien GANDEBOEUF par Karine BRUGIERE
	<b>Secrétaire :</b> Franck BURONFOSSE

**Objet : Motion portant opposition du Conseil Municipal à la restructuration du réseau des finances publiques**

Lors d'une réunion intercommunale du 2 juillet, M. SISCO, Directeur départemental des finances publiques a présenté aux maires le projet de restructuration du réseau de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) d'ici 2022. "Ce nouveau réseau de proximité des finances publiques a deux objectifs : augmenter la couverture territoriale en terme de conseil aux collectivités locales et de points de contact pour les citoyens, et de changer la façon de faire en allant à la rencontre de nos usagers sur le territoire." Or, cette réforme s'apparente à un démantèlement du réseau des finances publiques et un recul massif du service public avec la fermeture programmée du Service des Impôts des Particuliers, du Service des Impôts des Entreprises et de la Trésorerie du Mont-Dore !

En matière de présence territoriale du service public, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) est en première ligne. Les trésoreries y sont rattachées. Les annonces faites par le gouvernement sont inquiétantes. Cette administration, en particulier, est la cible depuis de nombreuses années de réductions de moyens budgétaires et humains.

Les trésoreries ont deux missions principales :

- La gestion et le contrôle des impôts nationaux et locaux avec notamment des services d'accueil pour les contribuables ;
- La gestion et le contrôle des deniers publics (indispensables à une véritable démocratie) et notamment au plan local.

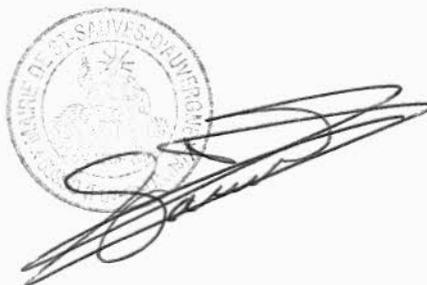
Contrairement à ce que le gouvernement affiche, les trésoreries et les services des impôts vont être réduits à une portion minimaliste. Ils seront remplacés, pour la plupart, par un point de contact dans les Maisons des Services Au Public ou Maisons France Service. C'est la suppression de l'accueil physique qui pénalisera encore une fois les usagers les plus défavorisés compte tenu de l'éloignement géographique. C'est un recul de la présence de la DGFIP pour notre commune (fin de l'encaissement en numéraires aux guichets dès 2020, permanences ponctuelles et périodiques des agents des finances, un seul conseiller des collectivités locales pour plusieurs EPCI etc..).

Pour les usagers, la forte réduction du nombre de services territoriaux aura de lourdes conséquences, telle que la fin de l'exercice plein et entier des missions sur l'ensemble du territoire, d'où une dégradation en termes de qualité et de technicité des missions assurées par les agents de la DGFIP malgré des conditions de travail toujours plus difficiles.

C'est un coup de butoir supplémentaire contre les services publics. Notre commune ne sera pas épargnée puisque la trésorerie du Mont-Dore, de Rochefort-Montagne et de Bourg-Lastic sont bien dans la cartographie des services de la DGFIP concernés.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents (vote contre : Patrick BOURGUIGNON), demande l'arrêt immédiat de cette mise à sac des services publics et le retrait pur et simple de la réforme de la DGFIP.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie certifiée conforme,  
En mairie le 19 juillet 2019, le Maire, David SAUVAT

The image shows a circular official seal of the Commune de Les Sables-d'Ouvrier, featuring a central emblem and the text 'COMMUNE DE LES SABLES-D'OUVRIER' around the perimeter. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.